

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 décembre 2014
(convocation du 12 décembre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 12h
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 11h30
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme ZAMBON Josiane à partir de 11h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à Mme BERNARD Maribel
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. DUBOS Gérard
Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à M. CHAUSSET Gérard
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FELTESSE Vincent à Mme DELAUNAY Michèle

Mme JARDINE Martine à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
Mme LACUEY Conchita à Mme FAORO Michèle
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck à partir de 11h
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAUTUREAU Benoît à M. MARTIN Eric jusqu'à 10h
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10h10
M. ROBERT Fabien à M. SILVESTRE Alain à partir de 11h50

EXCUSES :

M. PUJOL Patrick, Mme CAZALET Anne-Marie

LA SEANCE EST OUVERTE

**SEML Route des Lasers - Rapport des administrateurs sur les Sociétés
d'Economie Mixte au titre de la loi du 2 janvier 2002 - Exercice 2013**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur « La Route des Lasers » (RDL), société d'économie mixte, dont la Communauté urbaine est actionnaire à hauteur de 22 % du capital (à égalité avec le Conseil Régional et le Conseil Général).

Quatre chapitres seront traités successivement : le premier, relatif à la vie sociale, énoncera les principales décisions prises en Conseil d'Administration (CA) et en Assemblée Générale (AG) à compter du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la société avec l'Établissement Public communautaire.

De plus, un point sera fait sur la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés approuvés par les instances de la société.

Enfin, un point sera effectué sur les événements marquants et sur le programme des actions 2014.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport une fiche d'identité de la société.

I - VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport, peuvent être présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

REUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2013	2014*
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	4	1
Nombre de réunions de l'Assemblée Générale dont A.G.Mixte	2 1	1 0
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2013	2014*
Publics Privés	Oui ** Non	Oui*** Non
EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2013	2014*
Changement du montant du capital Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non Non	Non Non

* : jusqu'à la date de rédaction du rapport : septembre 2014.

** : changement de représentant du Conseil Général : départ de M. Gilles SAVARY administrateur et également président de la SEML, remplacé par M. Jean-Luc GLEYZE. M. Vincent NUCHY est nommé nouvel administrateur de la SEML RDL, représentant le Conseil Général (Conseil d'Administration du 29 novembre 2013).

*** : Changements d'administrateurs publics :
En date du 10 février 2014, la commission permanente du Conseil Régional d'aquitaine a décidé de nommer Messieurs Eric GUILLOTEAU et Mathieu HAZOUARD comme administrateurs de la SEML RDL.

Suite aux élections municipales de mars 2014, les administrateurs représentant La Cub ont été modifiés : Messieurs RAYNAL et DUBOS ont remplacé Messieurs BENOIT et GELLE.

PRINCIPALES DECISIONS		
Instance	Date	Nature de la décision prise
CA	25/01/2013	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 22 octobre 2012. • Point sur l'étude stratégique. • Avenant au contrat de bail de l'association Laserie (reconduction à titre gratuit) : retiré de l'ordre du jour. • Charte de bonne gouvernance de La Cub. • Point sur les projets en cours (Société Fluofarma, Projet Areva-Thermya).
CA	13/05/2013	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 25 janvier 2013. • Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012 : présentation des comptes sociaux. • Décision d'affecter le résultat positif de 2012 en report à nouveau. • Présentation du rapport de gestion 2012 du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. • Conventions courantes et réglementées de l'exercice. • Projet de modification statutaire (objet social, quorum et majorité en CA). • Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) et Assemblé Générale Extraordinaire (AGE) des actionnaires le 17 juin et 1er juillet. • Stratégie à moyen terme (budget 2013 et plan d'action). • Présentation de la société SAS LASEOSOL et l'association Laserie.
CA	17/06/2013	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 13 mai 2013. • Renouvellement du mandat des administrateurs autres que ceux des collectivités locales pour 6 années. • Convocation à l'Assemblée Générale Mixte (AGM) du 1er juillet 2013.

AG	17/06/2013	<ul style="list-style-type: none"> Présentation et approbation des comptes clos au 31 décembre 2012, de l'affectation du résultat en report en nouveau, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. Approbation des charges non déductibles. Présentation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.
AGM	01/07/2013	<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement du mandat des administrateurs pour 6 années autres que les collectivités locales. Modification de l'objet social et modification corrélative de l'article 3 des statuts. Modification des règles de quorum et majorité en Conseil d'Administration et modification corrélative de l'article 19.2 des statuts.
CA	29/11/2013	<ul style="list-style-type: none"> Nomination du Président de la SEML RDL : M. Jean Luc GLEYZE remplace M. M. Gilles SAVARY. Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 17 juin 2013. Point financier sur les réalisations du 1^{er} semestre 2013 et atterrissage 2013. Point sur les projets en cours et notamment le projet PUBLICATION.
CA	28/04/2014	<ul style="list-style-type: none"> Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2013. Rapport d'activité 2013 Arrêté des comptes de la SEML RDL au 31/12/2013. Décision d'affecter le résultat positif de 2013 en report à nouveau. Budget de fonctionnement et global 2014. Axes de développement. Rapport de gestion 2013 du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, conventions courantes et réglementées et convocations à l'AGO du 17 juin 2014.
AG	17/06/2014	<ul style="list-style-type: none"> PV non encore formalisé.

II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA CUB

Le seul document liant à ce jour la SEML et La Cub est la délibération en date du 5 avril 2004 par laquelle La Cub est entrée au capital de la SEML en qualité de membre fondateur. Au cours de l'année 2006, la Communauté urbaine de Bordeaux a souscrit à une augmentation de capital à hauteur de 756 000 € lors du Conseil communautaire du 21 juillet 2006.

Notons également l'autorisation en 2006 de la conclusion d'une convention d'apport en compte courant de La Cub pour 2 500 000 €. Cette avance est d'une durée de 2 ans renouvelable une fois, à condition que cette avance soit remboursée à hauteur de 50%. Un

versement partiel de 1 000 000 € a été effectué le 21 février 2007. Une prolongation de cette convention de 2 années a été autorisée par le Conseil d'Administration du 16 octobre 2008. En février 2009, La Cub a versé le solde de l'avance, soit 1 500 000 € tout en récupérant simultanément 50% de la première avance, soit 500 000 €. Au terme de la convention (février 2011), la SEML RDL a remboursé l'intégralité du compte courant à la Communauté urbaine de Bordeaux.

Au cours de l'année 2010, La Cub a souscrit à une seconde augmentation de capital de 1 523 900 € lors du Conseil communautaire du 26 novembre 2010 (380 975 € ont été versés le 13 décembre 2010; il reste 1 142 925 € à verser avant décembre 2015).

Au cours du Conseil d'Administration du 25 janvier 2013, les administrateurs ont approuvé la charte de bonne gouvernance de la Communauté urbaine de Bordeaux.

III - SITUATION FINANCIÈRE DE LA SEML ROUTE DES LASERS

3.1 Principaux chiffres

<i>Compte de résultat</i>					
En milliers d'€	REEL 2011	REEL 2012	REEL 2013	Évolution 2013/2012 en K€	Évolution 2013/2012 en %
Produits d'exploitation	18 356	6 387	6 560	173	2,70%
Chiffre d'affaires	5 497	5 906	6 068	161	2,73%
Production immobilisée	12 699	369	374	5	1,37%
Subvention d'exploitation	9	0	0		
s sur provision, Transfert de charges d'exploitation	150	112	118	6	5,65%
Autre produit de gestion courante	0	0	0	0	-43,30%
Charges d'exploitation	18 404	6 016	6 020	4	0,07%
Dont achats et charges externes	13 509	1 286	1 326	40	3,11%
Dont impôt et taxes	184	326	255	-71	-21,72%
Dont salaires	638	558	539	-20	-3,53%
Dont charges sociales	314	273	274	2	0,58%
Dont dotations aux amortissements	3 721	3 294	3 286	-8	-0,23%
Dont dotations aux provisions	37	195	308	113	57,99%
Autres charges	0	84	31	-52	-62,61%
Résultat d'exploitation	-48	371	540	169	45,46%
Produits financiers	120	64	64	0	-0,31%
Charges financières	1 702	1 600	1 538	-62	-3,87%
Résultat financier	-1 583	-1 535	-1 474	62	-4,02%
Produits exceptionnels	1 540	2 122	1 596	-526	-24,80%
Charges exceptionnelles	69	661	271	-389	-58,96%
Résultat exceptionnel	1 471	1 461	1 324	-137	-9,36%
IS			4	4	
Résultat net	-160	297	387	90	30,26%

Bilan					
En milliers d'€	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012 en K€	Evolution 2013/2012 en %
Actif	88 898	80 734	77 795	-2 939	-4%
Capital souscrit non appelé	4 504	4 504	4 504	0	0%
Immobilisations	73 297	69 960	66 897	-3 063	-4%
Stocks et créances	7 320	2 782	2 294	-488	-18%
Disponibilités et VMP	3 531	3 465	4 071	606	17%
Autres	245	22	28	6	28%
Passif	88 898	80 734	77 795	-2 939	-4%
Fonds propres	41 596	40 455	39 448	-1 007	-2%
Dont subventions d'équipement	26 514	25 101	23 732	-1 370	-5%
Provisions	540	662	789	127	19%
Dettes financières	40 175	37 457	35 150	-2 307	-6%
Dettes d'exploitation et diverses	5 286	814	1 049	235	29%
Autres	1 301	1 346	1 359	13	1%

3.2 - Commentaires

3.2.1 Objet de la SEM : rappel

Dans le cadre de la construction du Laser Mégajoule (LMJ) en Gironde, le Commissariat de l'Energie Atomique (CEA) fait appel à des industriels des secteurs du bâtiment, de l'optique, de l'électronique, de la supervision informatique, de la mécanique... L'importance et la durée de ces marchés permettent d'estimer à plusieurs centaines le nombre d'emplois durables directement induits par le projet LMJ (hors personnel du CEA et équipes de recherche scientifique nationales et internationales).

L'implantation d'entreprises – ou de leurs sous-traitants – autour du LMJ s'inscrit dans un programme global d'aménagement du territoire. La SEML « Route des Lasers » a été créée pour leur présenter une offre cohérente, techniquement adaptée et économiquement compétitive. Le but est de maximiser l'activité et les créations d'emplois.

La SEML a donc pour objet principal, sur le territoire de la « Route des Lasers », et sur le territoire du Département de la Gironde, dans le cadre du développement économique, toutes **opérations d'acquisition, de construction, d'aménagement et de gestion de biens et droits immobiliers** permettant l'accueil d'entreprises industrielles et tertiaires ainsi que tout autre organisme œuvrant dans les domaines scientifiques, industriels et tertiaires, dans le cadre de filières technologiques, scientifiques et d'excellences du territoire tout en privilégiant le développement de la filière photonique.

3.2.2 L'activité en 2013 : la SEML RDL a 10 années d'existence

Rappel historique :

La SEM a été constituée le 14 juin 2004.

Les 6 premières années de la SEML RDL ont été marquées par les études, l'aménagement et la construction de la **zone Laseris 1** au travers des projets PUPA/BSA/MPMM, BEHL, SOLGEL, PILOTE, PUPS... Cependant, les bâtiments SOLGEL, PUPA, BSA et PILOTE

sont restés inoccupés en 2010 par les industriels primo contractant du Laser Mégajoule (LMJ). Compte tenu du report du programme LMJ en 2014, les contrats de portage signés entre le CEA et la SEML, rendent cette dernière fortement dépendante (à hauteur de 90% de ces revenus) du CEA.

La certification ISO 14001 du Parc Scientifique et Technologique Laseris 1 a été obtenue en novembre 2009 et confirmée en 2012.

Quatre nouveaux bâtiments ont vu le jour en 2011, GHIBLI et DHZARI sur Laseris 1 et MEROPA et SIRAH sur la cité de la photonique, ainsi que l'aménagement de l'extension de la zone Laseris 1.

La **zone Laseris 2** a été aménagée. A ce jour, un seul projet s'est développé : il s'agit de la construction d'une ferme photovoltaïque, dénommée « Parc Les Sablières » inaugurée en février 2009. A cet effet, avec la société EOSOL ENERGIE NOUVELLE, la SEML RDL a créé une SAS dénommée LASEOSOL (détenue à 44,86 % par la SEML RDL) dont l'objet est d'exploiter le parc de panneaux photovoltaïques installés sur la zone.

Sur la **Cité de la Photonique**, études et aménagements de la zone ont donné naissance aux bâtiments ELECTRE, PLEIONE, MEROPA et SIRAH.

Courant 2012, la signalétique du parc Laseris 1 et de la cité de la photonique a été réalisé ainsi qu'une refonte totale du site internet.

L'étude stratégique, lancée en 2012, a conclue que l'action de la SEML RDL (sur le territoire de la « Route des Lasers ») devait s'élargir au territoire départemental de la Gironde ainsi qu'intervenir sur les filières technologiques, scientifiques et d'excellence de l'Aquitaine.

Activité de l'année 2013 :

Sur le Parc Scientifique et Technologique **Laseris 1**, une bâche de stockage d'eau a été réalisée assurant ainsi la sécurisation des activités de process des industriels du site. Cet investissement de 490 k€ a été financé par la commune du Barp avec l'aide du Conseil Général de la Gironde.

Des travaux d'extension du restaurant inter-entreprises ont débuté fin 2013 pour se terminer début 2014, permettant ainsi d'accroître les capacités d'accueil de 192 places à 270, pour un coût d'investissement de 315 k€.

La salle de réunion Crystal du bâtiment Heoga a été agrandie et réaménagée.

L'année 2013 a également été marquée par la mise en place d'un contrat multi-technique attribué à l'entreprise Cofely Services pour une durée de 3 ans à compter du 1/02/2014 et pour un coût annuel de 47,3 k€ (soit 142 k€ sur 3 ans). Ce contrat porte sur l'exploitation et la maintenance de 6 bâtiments multi-locatifs et de services de la **zone Laseris 1** : Chergui & Suhali, Sonora, Ghibli, Dzhari Nord, Heoga et Mauka.

Il en est de même pour les 3 bâtiments multi-locatifs de la **Cité de la Photonique** (Pleione, Meropa et Sirah) ; le contrat a été conclu avec l'entreprise Spie Sud-Ouest pour une durée de 3 ans à compter du 1/02/2014 et pour un coût annuel de 56 k€ (soit 168 k€ sur 3 ans).

Enfin, dans un souci de protection et d'esthétique, des encadrements béton ont été réalisés pour tous les coffrets électriques de Laseris 1 et la Cité de la Photonique.

3.2.3 Les comptes annuels

Le compte de résultat :

Compte de résultat					
En milliers d'€	REEL 2011	REEL 2012	REEL 2013	Évolution 2013/2012 en K€	Évolution 2013/2012 en %
Produits d'exploitation	18 356	6 387	6 560	173	2,70%
Chiffre d'affaires	5 497	5 906	6 068	161	2,73%
Production immobilisée	12 699	369	374	5	1,37%
Subvention d'exploitation	9	0	0		
s sur provision, Transfert de charges d'exploitation	150	112	118	6	5,65%
Autre produit de gestion courante	0	0	0	0	-43,30%
Charges d'exploitation	18 404	6 016	6 020	4	0,07%
Dont achats et charges externes	13 509	1 286	1 326	40	3,11%
Dont impôt et taxes	184	326	255	-71	-21,72%
Dont salaires	638	558	539	-20	-3,53%
Dont charges sociales	314	273	274	2	0,58%
Dont dotations aux amortissements	3 721	3 294	3 286	-8	-0,23%
Dont dotations aux provisions	37	195	308	113	57,99%
Autres charges	0	84	31	-52	-62,61%
Résultat d'exploitation	-48	371	540	169	45,46%
Produits financiers	120	64	64	0	-0,31%
Charges financières	1 702	1 600	1 538	-62	-3,87%
Résultat financier	-1 583	-1 535	-1 474	62	-4,02%
Produits exceptionnels	1 540	2 122	1 596	-526	-24,80%
Charges exceptionnelles	69	661	271	-389	-58,96%
Résultat exceptionnel	1 471	1 461	1 324	-137	-9,36%
IS			4	4	
Résultat net	-160	297	387	90	30,26%

En 2013, le chiffre d'affaires s'élève à 6 068 K€ contre 5 906 K€ en 2012, soit une évolution de + 2,7 %. Ce chiffre d'affaires correspond au chiffre d'affaires locatif de la SEML qui progresse en 2013 grâce aux taux d'occupation des immeubles de placement.

Les autres produits s'élèvent à 492 K€ en 2013 contre 481 K€ en 2012 sont stables ; depuis 2 ans, il n'y a plus de production immobilisée car la seconde phase d'investissements de 2010-2011 est terminée et qu'aucune livraison de bâtiments n'est intervenue en 2012 et 2013.

Les charges d'exploitation sont stables (+ 4 k€, soit +0,07%).

Cependant, la SEML RDL a décidé de comptabiliser à compter de 2013, une provision pour gros entretien. L'entreprise peut constituer des provisions à raison des travaux de révision,

d'entretien et de remise en état qui revêtent une importance telle que les dépenses correspondantes ne peuvent normalement être imputées sur les résultats d'un seul exercice et doivent être réparties sur plusieurs exercices.

Ainsi, sur la base du programme pluri-annuel d'entretien et de maintenance des bâtiments et des zones d'activité dont la SEML RDL est propriétaire, une provision pour gros entretien d'un montant de 234 k€ a été comptabilisée en 2013. Cette dernière couvre principalement le remplacement des filtres absous des salles blanches, l'entretien des extérieurs en bois des bâtiments, l'entretien des Voiries Réseaux Divers (VRD) et entretien et nettoyage des façades et toitures.

Les impôts et taxes diminuent de 71 k€ entre 2012 et 2013 car moins de taxe d'aménagement à payer (moins de bâtiments construits sauf agrandissement du Restaurant Inter Entreprises) et du fait de remboursement de Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises (CVAE) obtenus sur 2013.

Pour rappel entre 2011 et 2012, les dotations aux amortissements étaient en forte diminution du fait de la réallocation des durées d'amortissement : en effet, la SEML RDL, étant en pleine réflexion sur ses perspectives stratégiques et économiques, avait souhaité **réviser les durées d'amortissement de son actif immobilier**. Cette révision a entraîné l'allongement des durées moyennes d'amortissement en passant de 20 ans à 26 ans en moyenne. Ce changement d'estimation impacte directement les comptes 2012 de la SEML mais également les dotations aux amortissements des années à venir.

Ce changement d'estimation a permis à la SEML de dégager une marge de manœuvre de l'ordre de 650 k€/an en net (dotations aux amortissements moins la quote-part de subvention virée au résultat).

Pour mémoire, une provision avait fait son apparition dans les comptes 2009 pour 540 k€ ; en effet, par mesure de prudence, la SEML avait souhaité provisionner le produit à recevoir constaté en 2008 au titre du contentieux avec la société AAI litige (compagnie d'assurance Zurich). Cette provision couvre le risque de non encaissement d'un remboursement d'assurance.

En revanche, la provision de 106 k€ constatée en 2012 concernant un litige avec la société Tunzini, a été reprise dans la mesure où ce litige s'est soldé par un décaissement de 80 k€ en 2013.

Enfin, le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 se solde par un résultat net positif de + 387 K€.

Le bilan :

Bilan					
En milliers d'€	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012 en K€	Evolution 2013/2012 en %
Actif	88 898	80 734	77 795	-2 939	-4%
Capital souscrit non appelé	4 504	4 504	4 504	0	0%
Immobilisations	73 297	69 960	66 897	-3 063	-4%
Stocks et créances	7 320	2 782	2 294	-488	-18%
Disponibilités et VMP	3 531	3 465	4 071	606	17%
Autres	245	22	28	6	28%
Passif	88 898	80 734	77 795	-2 939	-4%
Fonds propres	41 596	40 455	39 448	-1 007	-2%
Dont subventions d'équipement	26 514	25 101	23 732	-1 370	-5%
Provisions	540	662	789	127	19%
Dettes financières	40 175	37 457	35 150	-2 307	-6%
Dettes d'exploitation et diverses	5 286	814	1 049	235	29%
Autres	1 301	1 346	1 359	13	1%

Le total bilan s'élève à 77 795 K€ au 31 décembre 2013, soit une baisse de - 4 % par rapport à 2012.

Les immobilisations nettes de cette SEML immobilière représentent plus de 86 % du total bilan. 22% de ces immobilisations se situent sur le territoire communautaire (Cité de la photonique).

Cette baisse de près de 3 M€ s'explique par les variations suivantes :

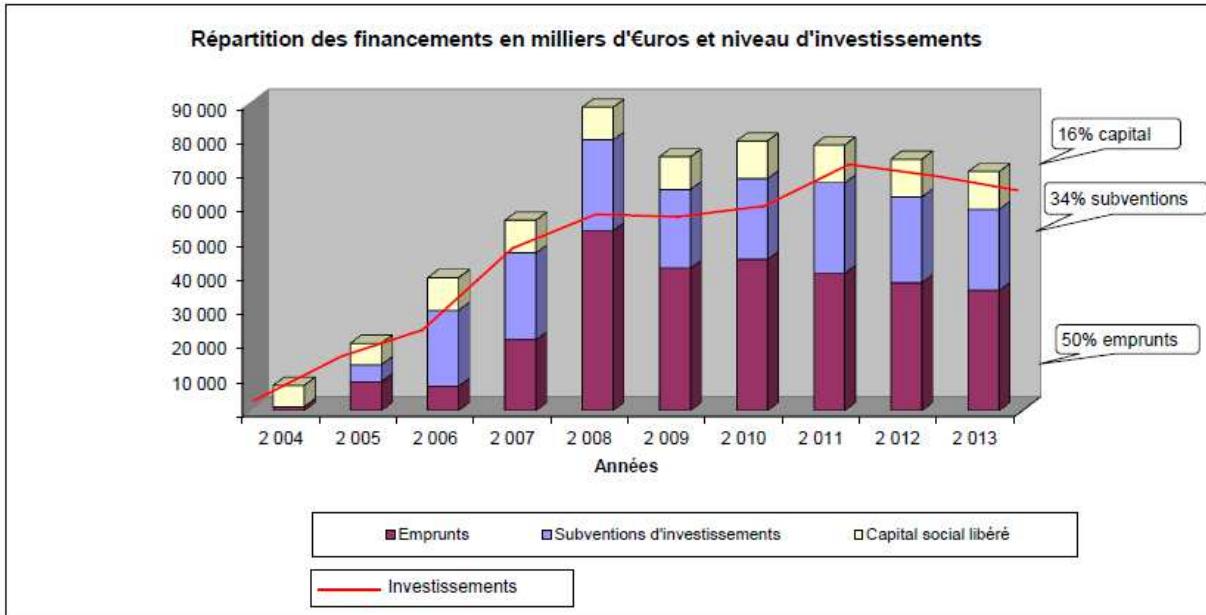
A l'actif,

- les immobilisations diminuent de - 3 M€ du fait de l'absence de livraison de bâtiment et un niveau de dotations aux amortissements de 3,3 M€ par an.
- La trésorerie augmente légèrement de 0,6 M€.

Au passif,

- les capitaux propres diminuent de 1 M€ du fait de la reprise des subventions d'investissement (1,4M€).
 - les dettes financières baissent de – 2,3 M€ du fait du remboursement des emprunts.
- Ainsi, la SEML atteint le niveau 50/50 du ratio dettes financières / fonds propres.

Afin de supporter ces investissements, le niveau d'endettement évolue en fonction des projets en cours. Ainsi, la répartition des financements au vu du niveau d'investissement peut être présentée par le graphique ci-dessous :



Ce graphique démontre la montée en puissance des investissements qui atteignent près de 87 M€ brut soit 67 M€ net au 31 décembre 2013. Ces immobilisations sont financées à hauteur de 50 % par emprunts, 34 % par subventions et 16 % par le capital social.

Pour mémoire, fin 2010 une augmentation de capital a été accordée :

La Communauté urbaine de Bordeaux a souscrit à cette augmentation de capital à hauteur de 15 239 actions à 100€ au mois de décembre 2010 (soit 1 523 900 €). Au 31 décembre 2010 et conformément aux modalités de l'opération, seule une partie de l'augmentation de capital a été libérée (minimum de 25% de 6 005 800 €, soit 1 501 450 € et 380 975 € par la Communauté urbaine de Bordeaux). Cette somme de 380 975 € a été versée en numéraire lors de la souscription. En revanche, le compte courant de 2 M€ de La Cub dans la SEML RDL a été intégralement remboursé en février 2011, au terme de la convention. La Communauté urbaine de Bordeaux n'a pas souhaité transformer son compte courant dans l'opération d'augmentation de capital (par compensation).

Dans ce contexte, la somme restant à verser par la Communauté urbaine de Bordeaux s'élève à 1 142 925 €. Ce complément devra être versé dans les 5 ans (décembre 2015).

IV – Points marquants et programme des actions 2014.

La SEML RDL est une SEML patrimoniale portant de très lourds investissements. Au 31 décembre 2013 et au vu du bilan, ces investissements qui s'établissent à presque 87 M€ depuis la création de la SEML, ont été financés par emprunts à long terme pour 45,5 M€, et par subvention d'équipement et fonds propres pour le reste.

Suite à l'étude stratégique, la SEML poursuivra prioritairement sa mission au service des zones de la SEML RDL, et mettra ses compétences de construction et de gestion patrimoniale à usage économique, à disposition d'autres sites du territoire girondin.

Elle pourra étendre son champ d'action à d'autres filières scientifiques, technologiques et d'excellence étroitement liées aux priorités de l'Aquitaine tout en privilégiant la filière photonique.

La démarche de la SEML RDL en matière de stratégie de développement de sa démarche qualité et environnemental sera maintenue pour l'année 2014.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier 2002 qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année un rapport écrit à leur assemblée délibérante.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la SEML Route des Lasers, au titre de 2013, a transmis à La Cub les informations nécessaires à la rédaction de ce rapport, conformément aux obligations légales.

DECIDE

Article unique :

d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'Administration de la SEML Route des Lasers, au titre de l'exercice 2013.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté urbaine le 19 décembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JANVIER 2015

PUBLIÉ LE : 9 JANVIER 2015

M. JOSY REIFFERS